CONSEIL D'ÉTAT
section de législation

Deuxième chambre

La demande d'avis introduite le 25 avril 2024 par le Ministre du Budget et des Finances, des Aéroports et des Infrastructures sportives de la Région wallonne, sur un projet d'arrêté du Gouvernement wallon 'modifiant l'arrêté du Gouvernement wallon du 8 juin 2017 portant organisation des contrôle et audit internes budgétaires et comptables ainsi que contrôle administratif et budgétaire des Services du Gouvernement wallon, des services administratifs à comptabilité autonome, des entreprises régionales, des organismes et du Service du Médiateur et de la Commission wallonne pour l'Énergie en Région wallonne', portant le numéro 76.260/2 du rôle de la section de législation du Conseil d'État, a été rayée du rôle le 26 avril 2024, conformément à l'article 84, § 5, des lois 'sur le Conseil d'État', coordonnées le 12 janvier 1973.

‡LW-CGEYMEDAG-HGCGAXV‡